

09-08-1653

AD 56 6E 2434

Transaction entre Thomas Dondel, Guillaume II et Vincente Beaujouan

Texte adapté – Accents et ponctuation ajoutés, style respecté

Devant les Notaires de la Cour Royale d'Hennebont ont comparu :

« Nobles gens Guillaume Dondel et Vincente Beaujouan sa compagne, S^r et Dame de Keruzever, ladite Beaujouan de sondit mari deubment autorisée, demeurant ensemble au faubourg de la rue Neufve de cette ville, lesquels reconnaissent avoir, par le présent, vendu et constitué, sur tous et chacuns leurs biens présents et a venir à Noble Homme Thomas Dondel, S^r de Brangolo, frère du S^r de Keruzever, demeurant aussi au mesme fauxbourg, la somme de Six cents vingt et cinq livres tournois, payable d'an en an, ainsi qu'ils échoiront, aud. S^r de Brangolo et à commencer le premier paiement dû [] un an qui sera le neuf Aoust mil six cents cinquante quatre ;

Lad. rente de 625 livres tournois en nature de rente constituée comme dit est faite « subvenir » de la somme de dix mil livres tournois, laquelle somme de 10000 livres, led. S^r de Keruzever et sad. Compagne reconnaissent avoir reçu du S^r de Brangolo dès le troisième de ce mois avec quittance [...] »

Les époux s'engagent solidairement sur tous leurs biens à verser la rente due

Conclusion du transcripteur : La fin de l'acte est en grande partie illisible, il semble cependant que Guillaume Dondel et Vincente Beaujouan pourraient se libérer du paiement de la rente, avant le « *franchissement* » des 10000 livres, dans des conditions qui paraissent avantageuses et sont en même temps une incitation au remboursement rapide de la dette contractée.

Formules d'usage et signatures :

Vincente Beaujouan
V. le Perrier
Notaire Royal

Dondel G.
autre Notaire Royal

Dondel Th.

Définitions : Les actes notariés utilisaient rarement le mot « vente » lors d'un prêt au XVII^e et XVIII^e s. **Constitut**, plus courant était aussi plus général, **Contrat**, signé par les deux parties, s'est ensuite imposé.

Que ce soit un prêt, un placement bancaire, ou la participation financière à toutes sortes d'entreprises, le terme **Rente** correspondait au loyer de l'argent dont on se séparait ; la somme engagée était dite **le Principal**, on dirait maintenant les intérêts procurés par le capital.

La durée du prêt ou engagement était souvent implicite et correspondait au nombre de versements de rente dont le total atteignait la somme principale.

13-02-1679
AM Hennebont

Source Frotier de la Messelière
Archives généalogiques et historiques de la noblesse de France, Laine, Tome XI, 1850

Jean Baptiste de Cornulier et Françoise Dondel

Pierre de Cornulier, seigneur par droit d'aînesse de Châteaufrémont, la Touche, Bois Maquéau est né le 8 juillet 1607, ses études de Droit permettent à sa famille de lui acheter une charge de Conseiller au Parlement de Bretagne à 23 ans.

Le 7 juin 1632 il épouse Marie des Houmeaux et aura un fils Jean Baptiste le 24 avril 1648 à Saint-Laurent de Nantes.

Il poursuit une carrière de juriste qui fera de lui le Président à mortier du Parlement en 1639, et aura en 1647 le titre et la charge de Conseiller d'Etat.

Thomas Dondel introduit sa fille Françoise dans la famille des Cornulier

«Ce jour 13^e fev. 1679 Noble et discret Missire Yves Coquet prestre docteur en théologie et vicaire perpetuel d'Hennebont a administre la benediction nuptiale dans son eglise de Notre dame du Paradis audit Hennebont a Messire Jean Baptiste de Cornulier, chevalier, seigneur de Lorie, et Conseiller au Parlement de Bretagne

et a demoiselle Françoise Dondel fille d'ecuier Thomas Dondel et de dame Marie Touzé son épouse, sieur et dame de Brangolo...»

«...et ont ete presents les soubsignants et plusieurs autres personnes dignes de foy...»

Signatures

«Charles Rabeau J.B de Cornulier Françoise Dondel du Plessier Genonville de la Pierre Thomasse Dondel c. Varz(?) P. Dondel Thomas de la Pierre Charles Dondel Marie Hiacinthe de Loénan Yves Coquet Viq.»

Françoise Dondel, dès l'année suivante, le 9 juin 1680, remplace son époux pour régler devant Notaire, une baillie de 6 ans de la métairie de Keranerais en Nevez à Guillaume Scallart (6E 1831).

En 1686, J.B de Cornulier et Françoise Dondel acquièrent la seigneurie de la Roche-en-Nort, il devient baron de la Roche.

Jean-Baptiste a eu de Françoise six enfants, les deux dernières sont religieuses: Renée Élisabeth de Cornulier aux Ursulines de Vannes et Jeanne de Cornulier aux Hospitalières de Quimper.

Leur fils Claude, né le 21 janvier 1686 à Vannes, Conseiller au Parlement, épousera la fille du Fermier Général des États de Bretagne, Anne Marie de Gennes en 1720.

Françoise Dondel décède le 30 mai 1704. Remarié le 19 février 1705, J.B. de Cornulier n'aura pas d'autres enfants.

Remarque:

Jean Baptiste de Cornulier a suivi le Parlement émigré de Rennes à Vannes par la volonté de Louis XIV, en réponse à l'appui donné par ses membres aux révoltés, lors de la « Révolte du papier timbré »

Charles de Rabeau-Chabris, est le futur gouverneur militaire des ports bretons de Port-Louis, Hennebont et Quimperlé.

Sommaire

Transaction entre Thomas Dondel, Guillaume II et Vincente Beaujouan.....	1
Jean Baptiste de Cornulier et Françoise Dondel.....	2